

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LES ACTIVITÉS DE L'OCDE
PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE COMITÉ DE
L'AGRICULTURE DE L'OMC – TRAVAUX
RELATIFS À LA COVID-19**

"LA COVID-19 ET L'AGRICULTURE"

Communication présentée par l'OCDE

La communication ci-après, datée du 23 février 2022, est distribuée à la demande de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

1 OCDE, POLITIQUES AGRICOLES: SUIVI ET ÉVALUATION 2021

1.1. En juin 2021, l'OCDE a publié la dernière version du rapport *Politiques agricoles: suivi et évaluation*, dont l'axe thématique était "Répondre aux enjeux des systèmes alimentaires". Les systèmes alimentaires mondiaux sont confrontés à un "triple défi" colossal qui consiste à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population mondiale croissante, à assurer un revenu et des moyens de subsistance aux personnes qui ont une activité dans l'agriculture ou dans d'autres segments de la filière alimentaire et à parvenir à ces résultats de façon durable en réduisant les pressions qui pèsent sur les ressources naturelles tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il ressort du rapport que des avancées importantes ont été enregistrées ces dernières décennies dans l'ensemble de ces dimensions, mais dans leur ensemble, les politiques agricoles couvertes n'œuvrent pas au service des besoins plus larges des systèmes alimentaires et ne répondent efficacement à aucune de ces trois nécessités.

1.2. Début 2020, la pandémie de COVID-19 a démarré et les mesures de confinement adoptées en conséquence ont entraîné une profonde crise économique. Néanmoins, d'après le rapport, beaucoup de gouvernements ont rapidement pris des mesures pour assurer le fonctionnement des filières de production agricoles, en particulier en désignant le secteur agroalimentaire comme essentiel. Près de 800 mesures ont été mises en œuvre dans 54 pays pour faire face à la pandémie. Des ressources considérables ont été affectées au soutien au secteur face à la COVID-19, dont 75 milliards d'USD dans les pays de l'OCDE et 82 milliards d'USD dans les économies émergentes, même si les décaissements réels sont, pour l'heure, bien inférieurs. Du fait de ces interventions, les stratégies ont permis de manière générale de maintenir le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaires, avec néanmoins en toile de fond des programmes de soutien à l'agriculture dont la structure globale n'a guère changé.

1.3. Beaucoup des mesures adoptées en réaction à la COVID-19 (près de 20% du total) étaient urgentes et ont été prises pour contenir la pandémie tout en permettant aux chaînes d'approvisionnement agricoles et alimentaires de fonctionner. Un peu moins de 70% des dispositions ont pris la forme de mesures de secours temporaires, elles visent à limiter les impacts de la crise sur les acteurs du secteur agroalimentaire et devraient être supprimées au fil du retour à la normale. La plupart des mesures restantes (10%), dites "sans regrets", sont à même d'améliorer la résilience à long terme du secteur agroalimentaire et qui pourraient être déployées à plus grande échelle. Parallèlement, 11% des mesures étaient susceptibles de fausser les marchés ou de nuire à l'environnement. En particulier, plusieurs pays ont restreint leurs exportations dans le but d'orienter leur production vers leur marché intérieur.

1.4. Le rapport complet en anglais peut être consulté à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.1787/2d810e01-en>, et un résumé connexe peut être consulté ici: https://issuu.com/oecd.publishing/docs/agricultural_policy_monitoring_and_evaluation_2021.

1.5. Un document de travail distinct est consacré exclusivement aux modalités employées par les décideurs pour répondre à la pandémie de COVID-19 en vue d'assurer le fonctionnement des marchés agroalimentaires. Sa version anglaise peut être consultée à l'adresse suivante: <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/keep-calm-and-carry-on-feeding-agriculture-and-food-policy-responses-to-the-covid-19-crisis-db1bf302/>.

1.6. La prochaine édition du rapport de l'OCDE *Politiques agricoles: suivi et évaluation* sortira en juin 2022 et sera axée sur le rôle des stratégies agricoles dans la réalisation des objectifs d'atténuation des changements climatiques, comme défini dans l'Accord de Paris, signé en 2015.

1.7. *Contact: Martin von Lampe (adresse électronique: martin.vonlampe@oecd.org)*
